

Directive Omnibus et standards ESG : décryptage des nouvelles règles de reporting

À qui s'adresse cette formation ?

- Directeurs juridiques et juristes d'entreprise : souhaitant anticiper les impacts réglementaires de la directive Omnibus et des normes ESG.
- Avocats : spécialisés en droit des sociétés ou de la compliance, confrontés aux nouvelles obligations en matière de durabilité.
- Experts-comptables et comptables : impliqués dans la préparation ou la révision des reportings ESG.
- Dirigeants et associés de sociétés : souhaitant comprendre les enjeux de gouvernance durable et les risques de non-conformité.
- Professionnels de la conformité et du développement durable : en charge de l'intégration des critères ESG dans les pratiques de l'entreprise.

Objectif de la formation

Comprendre les nouvelles règles européennes en matière de durabilité et de reporting imposées par la directive Omnibus, et se préparer aux exigences à venir au Luxembourg. Identifier les textes clés, leurs champs d'application, et intégrer les standards ESG dans la stratégie de conformité de l'entreprise.

Contenu de la formation

- Présentation des textes concernés
- Directive Omnibus, CSRD, règlement Taxonomie, CS3D, MACF
- Détermination du champ d'application
- Quelles entreprises sont concernées ?
- Concepts clés des normes ESG
- Parties prenantes, chaîne de valeur, double matérialité, etc.
- Impact de la directive Omnibus
- Changements concrets et implications pour les entreprises luxembourgeoises
- Calendrier de mise en œuvre
- Dates d'entrée en vigueur et étapes à anticiper
- Obligations de reporting ESG
- Standards, formats, indicateurs

- Sanctions et responsabilités
- Risques juridiques et bonnes pratiques de conformité

Oratrice :

Aurélié Dardenne : spécialiste des normes ESG et du droit de la durabilité. Auteure et conférencière reconnue dans le domaine du reporting extra-financier. Accompagne les entreprises et institutions dans leur mise en conformité ESG.

Accréditation

Formation agréée par le Barreau de Luxembourg.

Contact

Pour toute question concernant la formation, contactez Fiona Huet-Zitouni :

 formations@legitech.lu

Éligibilité

Cette formation est éligible aux vouchers Legitech.

Inscription par e-mail auprès de notre service formation : formations@legitech.lu